

# Arzon. Travaux au port du Crouesty : quid du parking, du dragage, du coût... ?

Jeudi 10 novembre 2022, en soirée, à Arzon (Morbihan), le public est venu s'informer et poser des questions sur ces travaux qui s'achèveront en 2025. Stationnement, sécurité, dragage de la vase, quai plus large... l'ordre du jour était lourd, comme ce chantier de 24 millions.



La réunion publique sur le projet de travaux du port du Crouesty, à Arzon, a attiré un public très nombreux dans l'actuelle Maison du port. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Sylvie RIBOT. Publié le 11/11/2022 à 20h02

[Écouter](#)

La Maison du port était clairement sous-dimensionnée, jeudi 10 novembre 2022, en soirée, pour la réunion publique sur les travaux du port du Crouesty, à [Arzon \(Morbihan\)](#). Environ 200 personnes assises et une centaine de gens debout – faute de place – y ont assisté : plaisanciers, commerçants, riverains... Pendant deux bonnes heures, la Compagnie des ports du Morbihan a expliqué [ce projet à 24 millions](#) d'euros et le calendrier.

Ces travaux dureront trois hivers (de novembre-décembre à avril) et se feront à terre et dans le port en lui-même pour les deux premiers hivers de dragage. Au final, le Crouesty nouveau-look aura une grande esplanade de 6 000 m<sup>2</sup>, un quai des voiliers élargi, un parking refait, le môle du manège retravaillé, un nouveau bâtiment de service et d'accueil...



Le port du Crouesty tel qu'il devrait être en 2025. | CIE DES PORTS DU MORBIHAN

En 2022-2023, sont prévus « **un bâtiment technique avec WC au Rédo, un local technique et de services à la darse nord, la construction de l'estacade du quai des voiliers sur 200 m de long, des travaux de voirie, le dragage du port pour que les bateaux avec plus de tirant d'eau puissent venir, et le lancement de la construction d'un bâtiment d'accueil et de services** », liste Fabrice Le Hénanff, ingénieur à la Cie des ports. Suivront en 2023-2024 la mise en lumière, le môle du manège, puis en 2024-2025 la démolition de la Maison du port et de l'office de tourisme (lire ci-dessous) et l'esplanade.

## 51 000 m<sup>3</sup> à extraire

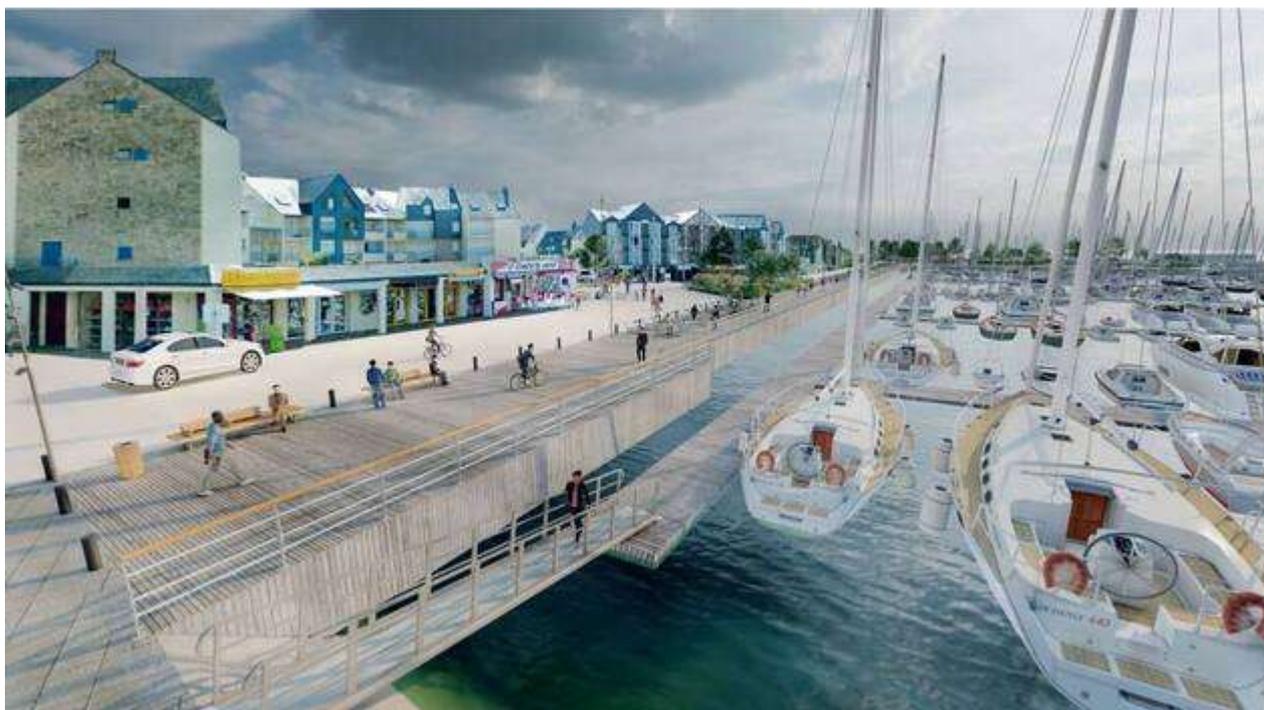


Au premier plan : Fabrice Le Hénanff, ingénieur de la Cie des ports, et derrière lui Jean-Marc Gauter, directeur du port du Crouesty, et Arnaud Devys, directeur adjoint de la Cie des ports. | OUEST-FRANCE

Le dragage à la pelle mécanique entre « -1,75 m et -3,50 m » se fera avec des barges, sur lesquelles seront récupérés ces sédiments chargés en cuivre et en zinc. « **Il y aura un suivi de turbidité et un rideau de bulles empêchant les particules de sortir du port.** »

Les 51 000 m<sup>3</sup> de vase (en deux hivers) partiront par camions étanches vers la plateforme de valorisation de Tohannic, à Vannes. « **Du lundi au vendredi midi, de 7 h 30 à 18 h, ça fera environ un camion toutes les 10 min** ». Bassin par bassin, les plaisanciers « **seront prévenus quand ils devront déplacer leurs bateaux, ou on le fera pour eux** », complète Jean-Marc Gauter, directeur du port.

Pour mieux déambuler ou installer des terrasses, le quai des voiliers « **sera élargi de 4-6 m, on va gagner de la place sur le perré (plan incliné). La partie la plus dense de ces travaux sera finie pour février 2023** ».



Le quai des voiliers sera élargi, en prenant sur le perré actuel. | CIE DES PORTS DU MORBIHAN

Au nord-est, le parking Staromer (déjà fermé) rouvrira en juin, une fois reconfiguré. « **Cette année sera la plus perturbante.** » Surtout qu'en parallèle, la mairie réaménage le parking de Kroezer-Gall et le bas de la rue Lenn-Vihan « **qui deviendra une coulée verte, sans voiture. Des arbres ont été coupés ; une centaine d'autres seront replantés** », annoncent Frédérique Gauvain, première adjointe et Roland Tabart, maire.



La réunion publique sur le projet de travaux du port du Crouesty, à Arzon, a attiré un public nombreux dans l'actuelle Maison du port. | OUEST-FRANCE

## « Le parking fermé, c'est désagréable »

« Je viens d'arriver pour naviguer, témoigne un plaisancier. Avec le parking fermé, c'est désagréable on doit faire 600 m à pied minimum avec notre armement pour aller jusqu'au bateau. Est-ce qu'on sera sûr d'avoir une place sur le parking ouvert au grand public ? » « Des stationnements seront réservés pour les plaisanciers », répond Arnaud Devys, directeur adjoint de la Cie des ports. Pendant les travaux, il est possible de se garer au sud du parking de l'Intermarché, en arrêt minute, à la Maison du port, ou dans la zone bleue au Sud.

Un usager pose aussi la question « de l'accès sécurisé aux catways » et se fait applaudir. « Des caméras vont être mises en route sur les passerelles ce mois-ci et deux portails ont été commandés. Si les portails marchent on en mettra sur l'ensemble », affirme Jean-Marc Gauter. À terme un éclairage actif sera aussi installé.

« Je n'ai rien contre ces embellissements », note une plaisancière, « mais qui assumera le financement ? Notre redevance ne doit servir qu'à l'usage purement portuaire, pas au mobilier urbain par exemple. » « C'est la Cie du port qui investit pour toute la partie sur la concession portuaire », tente de rassurer Arnaud Devys.

La commune met, pour sa part, trois millions. « Ces travaux sont quand même tournés vers les plaisanciers ». « À part le dragage, c'est faux ! » lance un homme dans le public. Ce qui est vrai, c'est que d'après les projections, ils devraient rendre le port plus joli pour tout le monde.



Le port jeudi soir, à l'heure de la réunion publique. | OUEST-FRANCE

## **Pourquoi la Maison du port va disparaître**



L'actuelle Maison du port, appelée à être détruite durant la phase 3 du projet. | OUEST-FRANCE

Pour désamorcer les possibles critiques sur le choix de démolir l'actuelle Maison du port avec son grand toit d'ardoises et son clocheton ainsi que l'office de tourisme, Roland Tabart, maire, souligne que « **cette salle ne répond pas aux normes d'énergie, d'électricité... La toiture serait à refaire aussi par exemple. Elle pourra encore être ouverte jusqu'à sa démolition mais le coût pour la réhabiliter aurait été prohibitif.** » « **Combien ?** » demande une voix dans le public. « **Environ 800 000 €** ».

Le nouveau bâtiment d'accueil et de services, place du port, près du parking Staromer, « **assurera l'accueil touristique et aura au 1<sup>er</sup> étage une belle salle auditorium avec vue sur le port.** » « **Cela représentera 600 m<sup>2</sup> de locaux** », ajoute Fabrice Le Hénanff, ingénieur.

Après négociation, la commune d'Arzon ne finance pas ce nouvel équipement qui sera baptisé Maison de la Mer. « **C'est la Cie des ports avec des subventions. Une SPL (Société publique locale) a été créée par l'agglo. L'office du tourisme sera dans ce bâtiment** », rappelle Roland Tabart. « **Il pourra y avoir des réunions ou du théâtre dedans, comme ici ?** » interroge un homme du public. « **Bien sûr** » rassure le maire. « **En fonction de son usage, il y aura des redevances AOT (autorisation d'occupation temporaire)** », ajoutent les responsables de la Cie des ports.

UPPM revue de presse